

Les revenus, la consommation et l'épargne des ménages par grande catégorie entre 2011 et 2015

Jérôme Accardo, Sylvain Billot, Maël-Luc Buron*

Les enquêtes auprès des ménages permettent d'enrichir la description de leur revenu et de leur consommation et d'étudier les disparités entre les différents types de ménages en allant au-delà des moyennes calculées par les comptes nationaux. Ce dossier présente une décomposition du compte des ménages de l'année 2011 selon le niveau de vie, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence et selon la composition du ménage. Le revenu disponible des 20 % des ménages les plus aisés est près de quatre fois plus élevé que celui des 20 % les plus modestes. Les écarts de consommation sont plus réduits si bien que le taux d'épargne s'élève avec le niveau de vie.

La décomposition du compte consiste à répartir entre les catégories de ménages chaque composante du revenu ou de la consommation. À répartition fixée, l'évolution annuelle de ces composantes affecte différemment chaque catégorie. Simulé par *nowcasting* sur la période 2012-2015 cet effet est important : il réduit les écarts entre quintiles de niveau de vie, de façon assez marquée en début de période (2011-2013), plus atténuée ensuite.

Les comptes nationaux mesurent de façon exhaustive et dans un cadre conceptuel cohérent et harmonisé au niveau international les grands agrégats macroéconomiques (revenus, consommation, épargne) et décrivent leurs évolutions. En revanche, adoptant une approche macroéconomique qui ne considère qu'un ménage représentatif, ils ne renseignent pas sur les disparités qui existent au sein de l'ensemble des ménages.

Les enquêtes auprès des ménages fournissent de leur côté des données sur les revenus et la consommation au niveau microéconomique et permettent ainsi d'étudier les disparités entre différentes catégories de ménages. Grâce à un rapprochement rigoureux du champ, des concepts et des définitions retenus dans les enquêtes avec ceux adoptés par les comptes nationaux, les deux approches peuvent être associées pour obtenir un compte des ménages par catégorie (*encadré 1*).

Une étude de ce type a déjà été réalisée sur l'année 2003 [Accardo *et al.*, 2009]. La démarche est reprise ici, dans ses grandes lignes, pour obtenir des comptes par catégories de ménages pour l'année 2011. Elle est prolongée par un exercice de projection de cette décomposition sur les années 2012-2015 de type *nowcasting* : conservant, pour chaque composante détaillée du revenu disponible et de la consommation, les écarts relatifs observés entre catégories de ménages pour l'année 2011, on fait évoluer son niveau global comme l'indiquent les comptes nationaux établis pour 2012-2015. Chacune des composantes ayant, dans le revenu ou dans la consommation, un poids différent selon les catégories de ménage, ces évolutions affectent les disparités entre ménages.

* Jérôme Accardo, Sylvain Billot, Maël-Luc Buron, Insee.

Le poids des transferts nets reçus comme des revenus du patrimoine dans le revenu disponible est très variable d'une catégorie de ménages à l'autre

Le revenu disponible additionne plusieurs types de revenus (revenus d'activité, prestations, revenus du patrimoine), dont sont déduits les impôts et les cotisations. Au total, la méthode de décomposition des comptes distingue 33 composantes du revenu (hors les transferts privés entre ménages, considérés plus loin).

Les données collectées par les enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie des ménages (SRCV) et Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) (*encadré 1*) permettent, pour chacune de ces composantes, d'en répartir le total tel que l'évaluent les comptes nationaux en 2011 entre les ménages selon le quintile de niveau de vie¹ auquel appartient le ménage, la tranche d'âge décennal de sa personne de référence, sa catégorie socioprofessionnelle et enfin la composition du ménage détaillée en six modalités. Le poids des différentes composantes dans le revenu total varie suivant la catégorie considérée. Pour plus de lisibilité, l'analyse distinguera trois grandes composantes du revenu :

- Les revenus nets d'activité : ils incluent les salaires nets (salaires bruts diminués de l'ensemble des cotisations salariales, y compris celles versées aux complémentaires santé) et les revenus nets des entrepreneurs individuels. Ils représentent 60 % du revenu disponible, dont 54 % pour les salaires nets.
- Les revenus du patrimoine : ils regroupent d'une part les revenus financiers, c'est-à-dire les intérêts nets reçus, les revenus distribués des sociétés (dont les dividendes), les autres revenus d'investissement et les revenus des terrains et gisements ; et d'autre part les revenus immobiliers qui comprennent les revenus fonciers reçus par les bailleurs, mais aussi des revenus imputés aux propriétaires occupant leur propre logement (loyers imputés). Les revenus du patrimoine représentent 21 % du revenu disponible, dont 7 % pour les revenus financiers et 14 % pour les revenus immobiliers.
- Les transferts nets reçus : ils comprennent en positif les prestations en espèces et en négatif les impôts courants sur le revenu et le patrimoine, ainsi qu'un reliquat d'autres transferts courants². Les prestations sociales représentent 32 % du revenu disponible. Elles comprennent les prestations vieillesse et chômage, les indemnités journalières pour maladie, maternité, paternité, invalidité et décès, les prestations familiales et les minima sociaux. Les impôts courants (impôt sur le revenu, CSG, CRDS, impôt de solidarité sur la fortune, taxe d'habitation, etc.) représentent 14 % du revenu disponible. Les transferts nets reçus en représentent donc 18 %.

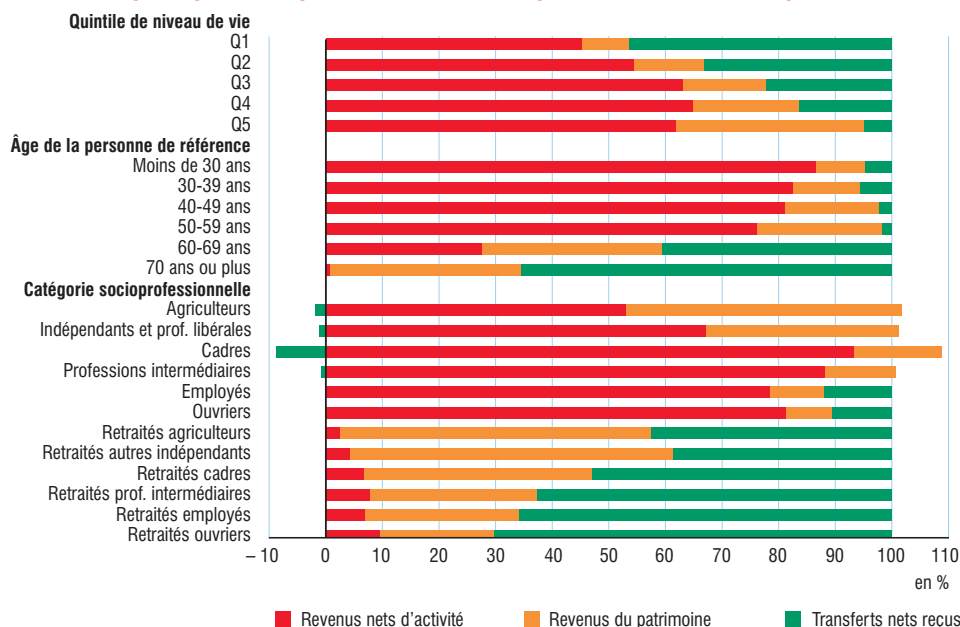
Les revenus du patrimoine et les transferts reçus sont les composantes les plus inégalement réparties entre les quintiles³ de niveau de vie (*figure 1*). Plus un ménage est aisé, plus le poids des revenus du patrimoine est important et moins celui des transferts nets l'est. Pour les plus aisés, ceux du cinquième quintile, les revenus du patrimoine représentent un tiers du revenu disponible et les transferts nets reçus 5 %. Pour les plus modestes, ceux du premier quintile, le poids des transferts nets reçus (46 %) est élevé, il est même légèrement supérieur à celui des revenus nets d'activité (45 %). Ce sont d'une part les prestations familiales et les minima sociaux concentrés sur les plus modestes, d'autre part le caractère progressif des impôts (notamment du barème de l'impôt sur le revenu), qui expliquent ces écarts.

1. Dans cette étude, le terme « niveau de vie » désigne le revenu disponible (hors services d'intermédiation financière (Sifim) du ménage au sens de la comptabilité nationale (*encadré 1*) rapporté à son nombre d'unités de consommation. Il inclut des ressources (notamment les loyers imputés) non comprises dans la définition du niveau de vie sur laquelle s'appuient les études microéconomiques réalisées par l'Insee [Boiron *et al.*, 2016].

2. Hors transferts privés.

3. Par commodité, « quintile (de niveau de vie) » désigne dans ce dossier un ensemble de ménages (et non un quantile particulier de la distribution des niveaux de vie). Par exemple, le premier quintile de niveau de vie désigne le cinquième le plus modeste des ménages, le second quintile désigne le cinquième suivant, etc.

1. Poids des principales composantes du revenu disponible (hors transferts privés) en 2011



Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim) et transferts privés.
 Note : les prélèvements viennent en déduction et sont affectés d'un signe négatif, les revenus d'activité bruts de prélèvements peuvent représenter plus de 100 % du revenu disponible.
 Source : Insee, comptes nationaux base 2010, enquêtes SRCV 2012, ERFS 2011.

La part des revenus du patrimoine augmente également avec l'âge (elle dépasse 30 % pour les plus de 60 ans). Ils sont principalement composés de loyers imputés⁴ pour les catégories les plus modestes, comme les retraités employés et ouvriers, davantage de revenus financiers pour les retraités cadres et indépendants. Parmi les actifs, les transferts nets reçus par les ouvriers et les employés contribuent pour un peu plus de 10 % à leur revenu disponible. En revanche, les cadres perçoivent moins de prestations qu'ils ne paient d'impôts, et les transferts nets reçus contribuent donc négativement à leur revenu disponible (- 9 %).

La prise en compte des transferts privés réduit les écarts de revenu disponible

Les comptes nationaux considèrent les ménages comme un seul secteur et ignorent tout transfert interne qui ne correspond pas à une production : dons d'un ménage à un autre ménage, montants correspondants à la revente par un ménage à un autre ménage d'un bien d'occasion. En revanche, ces transferts, désignés dans cette étude sous le terme de « transferts privés », sont inclus dans les comptes par catégorie qui, eux, distinguent différents types de ménages. Une partie de ces transferts s'effectuant au profit de ménages en collectivité (et donc hors du champ des ménages ordinaires retenu dans cette étude), le revenu disponible moyen par unité de consommation (UC) des ménages ordinaires après transferts est légèrement inférieur (0,4 %) à celui avant transferts.

4. Pour les comptes nationaux, un ménage propriétaire de sa résidence principale détient un actif patrimonial qui lui rapporte un revenu. Ce revenu est posé égal au loyer que le ménage percevrait s'il donnait le bien en location. En contrepartie, ce loyer est, pour le ménage, une dépense de logement. Le même montant étant imputé à la consommation du ménage et, simultanément, à son revenu, cette opération comptable ne modifie pas le niveau d'épargne du ménage.

La prise en compte des transferts monétaires privés entre ménages réduit légèrement les inégalités. Ces transferts bénéficient en effet aux plus modestes, et surtout aux plus jeunes. Ils améliorent de 6 % le revenu disponible des ménages du premier quintile et de 8 % celui des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans (*figure 2*).

2. Revenu disponible par unité de consommation (UC) après transferts privés en 2011

	Revenu disponible par UC (en euros)	Revenu disponible après transferts privés par UC (en euros)	Correction du revenu disponible (en %)
Quintiles de niveau de vie			
Q1	14 250	15 137	6
Q2	20 600	20 753	1
Q3	25 510	25 373	-1
Q4	32 164	31 983	-1
Q5	54 682	53 370	-2
Âge de la personne de référence			
Moins de 30 ans	22 160	23 958	8
De 30 à 39 ans	27 831	28 739	3
De 40 à 49 ans	29 871	29 859	0
De 50 à 59 ans	33 164	32 569	-2
De 60 à 69 ans	32 119	31 066	-3
70 ans ou plus	27 084	26 007	-4
Ensemble	29 382	29 264	0

Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim).
Source : Insee, comptes nationaux base 2010, enquêtes SRCV 2012, ERFIS 2011, Budget de famille 2010.

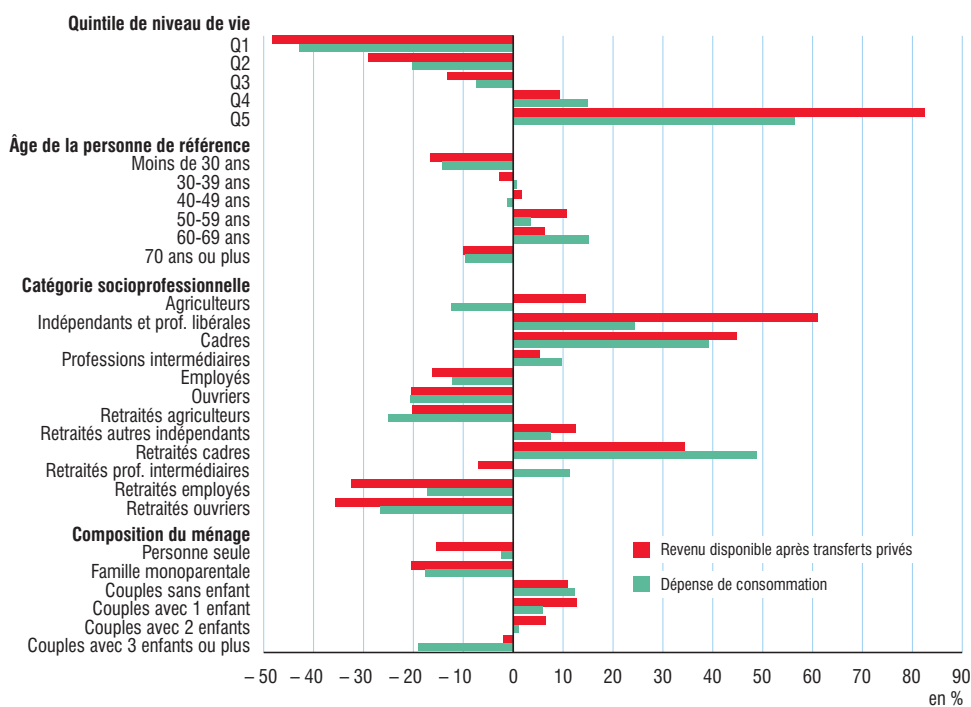
Niveau de vie et catégorie socioprofessionnelle déterminent largement le niveau de consommation

Le revenu disponible d'un ménage finance sa dépense de consommation, la différence entre les deux constituant l'épargne de l'année, qui peut être positive ou négative. Dans les comptes nationaux, la consommation des ménages correspond aux dépenses que ceux-ci supportent effectivement (en excluant la prise en charge par les administrations publiques des soins de santé, des dépenses d'éducation ou de logement). En 2011, mesuré par unité de consommation, le revenu disponible après transferts s'élevait en moyenne à 29 264 euros et la dépense de consommation à 24 368 euros.

Comme pour le revenu, la décomposition des comptes distingue de nombreuses composantes de consommation : 40 postes de biens et services sont ainsi considérés. Pour chacun d'eux, l'enquête Budget de famille 2010 indique la part consommée par les différentes catégories de ménages, et donc, par addition de ces postes, la part de la consommation totale qui revient à chaque catégorie.

Les disparités de niveaux de consommation des premier et dernier quintiles (rapport de 2,7) sont moins importantes que celles des revenus disponibles après transferts (rapport de 3,5) (*figure 3*). Les niveaux de revenu et de consommation dépendent aussi largement de la catégorie socioprofessionnelle. Les ménages de cadres ont un revenu par unité de consommation 83 % supérieur à celui des ménages ouvriers, et une consommation 76 % supérieure. Le niveau de vie des ménages d'artisans, commerçants, chefs d'entreprises et professions libérales est supérieur de 61 % à la moyenne alors que leur consommation ne l'est que de 24 %. En effet, ces ménages réinvestissent une part substantielle de leur revenu dans leur patrimoine professionnel.

3. Écarts à la moyenne du revenu disponible et de la consommation par unité de consommation en 2011



Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim).
 Source : Insee, comptes nationaux base 2010, enquêtes SRCV 2012, ERFS 2011, Budget de famille 2010.

L'âge de référence de la personne comme la composition du ménage ont une influence sur le revenu et la consommation globalement moins marquée que le niveau de vie ou la catégorie socioprofessionnelle. Les ménages jeunes (moins de 30 ans) ont un niveau de vie inférieur de 17 % à la moyenne, alors que celui des générations du baby-boom est supérieur à la moyenne (de 11 % pour les 50-59 ans et de 6 % pour les 60-69 ans), avec des niveaux de consommation élevés pour les jeunes retraités.

Plus du tiers du revenu disponible des plus modestes consacré aux dépenses pré-engagées

Trois grands postes de consommation se partagent plus de la moitié des dépenses des ménages : le logement (loyers, eau, électricité, chauffage, etc.), l'alimentation (à domicile, hors boissons alcoolisées) et les transports. La dépense liée au logement est la plus importante et représente près d'un quart du revenu disponible. Si la part des dépenses consacrées au logement varie relativement peu selon le niveau de vie des ménages, il y a de grandes différences lorsqu'on distingue les loyers imputés des loyers réels. Plus le niveau de vie s'élève, plus la part des loyers imputés augmente car plus les ménages sont propriétaires. C'est l'inverse pour les loyers réels, même après déduction des aides au logement⁵. L'alimentation arrive en deuxième position pour les ménages les 20 % des plus pauvres alors que c'est le cas des

5. En comptabilité nationale, seul le reste à charge réellement payé par les ménages est inclus dans leur dépense de consommation.

transports pour les ménages les 20 % des plus aisés. Le poids de l'alimentation varie encore davantage selon la catégorie socioprofessionnelle. Les parts de dépenses de consommation associées aux transports varient aussi en fonction de l'âge et de la composition du ménage : la présence d'enfants la fait progresser, le passage à la retraite la fait diminuer (trois points de moins par rapport aux actifs).

Ces différences de comportement de consommation entre catégories de ménages affectent le revenu arbitral, c'est-à-dire le revenu dont dispose le ménage une fois déduites ses dépenses pré-engagées (dépenses liées au logement, aux services de télécommunications, assurances, services financiers, etc.)⁶ : elles constituent en 2011 34 % du budget de consommation des ménages, soit 28 % de leur revenu disponible. La part du revenu disponible consacrée à ces dépenses pré-engagées diminue quand le niveau de vie s'élève (figure 4). L'écart de revenu arbitral (par UC) entre les 20 % des plus modestes et les 20 % des plus aisés atteint ainsi en moyenne 4,1 contre 3,5 en termes de revenu disponible.

4. Dépenses pré-engagées selon le quintile de niveau de vie en 2011

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Revenu disponible moyen après transferts par UC (en euros)	15 137	20 753	25 373	31 983	53 370	29 264
Dépenses pré-engagées moyennes par UC (en euros)	5 180	6 820	8 010	9 400	12 110	8 290
Revenu arbitral moyen par UC (en euros)	9 957	13 933	17 363	22 583	41 260	20 974
Dépenses pré-engagées (en % du revenu après transferts)	35	33	31	29	23	28
Logement	26	24	24	23	18	22
<i>dont : loyers (réels ou imputés)</i>	18	17	18	17	13	16
<i>autres frais liés (eau, gaz, électricité, etc.)</i>	8	7	6	6	5	6
Télécommunications	4	3	3	2	2	3
Assurances et services financiers	5	5	4	4	3	4

Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim).

Source : Insee, comptes nationaux base 2010, enquêtes SRCV 2012, ERFS 2011, Budget de famille 2010 et calculs des auteurs.

Une inégale répartition de l'épargne partiellement compensée par les transferts privés

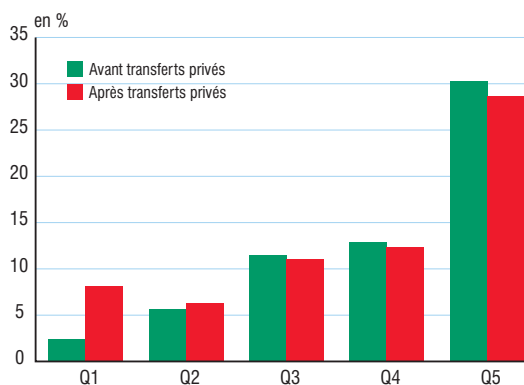
L'épargne du ménage correspond à ce qui reste du revenu, une fois réglé l'ensemble des dépenses de consommation. Plusieurs motifs peuvent conduire un ménage à choisir d'épargner plutôt que consommer, une fois les dépenses pré-engagées et indispensables assurées : investir ou acquérir des biens de valeur, se prémunir contre les aléas de la vie, professionnels notamment, compléter sa retraite future, transmettre un patrimoine à ses descendants. En 2011, un ménage ordinaire épargne en moyenne 5 014 euros par unité de consommation, soit 17,1 % de son revenu disponible.

Le taux d'épargne (hors transferts privés) est croissant le long de l'échelle des niveaux de vie (figure 5a) : celui des 20 % les plus modestes est estimé en moyenne à 2,4 %, celui des 20 % les plus aisés à 30,3 %. Parmi les actifs, le taux d'épargne hors transferts privés croît avec l'âge pour atteindre un pic pour les 50-59 ans qui épargnent en moyenne près d'un quart de leur revenu (figure 5b). Ce résultat est globalement cohérent avec ceux obtenus par exploitation de l'enquête Patrimoine de 2011 (laquelle comprenait un module consacré à la consommation) [Garbinti et Lamarche, 2014].

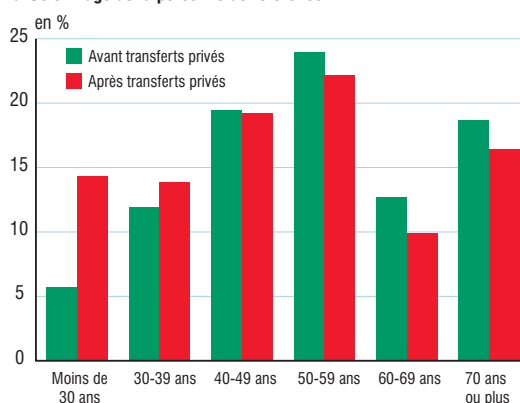
6. Pour une évaluation de ces dépenses, on pourra se reporter aux tableaux diffusés chaque année par l'Insee (www.insee.fr).

5. Taux d'épargne avant et après transferts selon la catégorie de ménages en 2011

a. Selon le quintile de niveau de vie



b. Selon l'âge de la personne de référence



Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim).
 Source : Insee, comptes nationaux base 2010, enquêtes SRCV 2012, ERFS 2011, Budget de famille 2010.

L'introduction des transferts privés entre ménages a un très fort impact sur le niveau du taux d'épargne des 20 % les plus modestes dont l'estimation passe de 2,4 % à 8,1 % après transferts privés. Les transferts privés augmentent aussi nettement le taux d'épargne des ménages les plus jeunes (moins de 30 ans) qui passe de 5,7 % à 14,3 %. Les transferts privés ont *a contrario* pour effet de diminuer le taux d'épargne des 50 ans ou plus.

Projections par *nowcasting* de la décomposition du compte des ménages de 2012 à 2015

Il serait intéressant de comparer les résultats de cette décomposition du compte des ménages sur l'année 2011 à l'exercice relatif à l'année 2003 [Accardo *et al.*, 2009], afin d'analyser les disparités d'évolution des revenus, de la consommation et de l'épargne entre catégories de ménages entre 2003 et 2009. Cet objectif est malheureusement hors d'atteinte, pour des raisons techniques liées notamment aux modifications d'ordre méthodologique intervenues sur l'enquête SRCV (*encadré 2*).

D'autres études récentes se sont engagées dans des travaux d'analyse des disparités entre ménages sur longue période tout en se calant sur les agrégats de comptabilité nationale : c'est le cas des comptes de transferts nationaux (CTN) estimés sur la période 1979-2001 par d'Albis *et al.* [2017] sur la base des enquêtes Budget de famille successives, mais aussi des travaux

d'analyse des inégalités de revenu et de patrimoine sur très longue période menés par Piketty [2014] avec les données de la *World Income Database* (WID). La démarche de ces auteurs est toutefois différente puisqu'ils privilégient la compréhension des évolutions tendanciennes sur plusieurs décennies : ainsi les comptes de transferts privilégient-ils un angle d'analyse générationnel. Dans une telle optique, l'impact sur les résultats des éventuelles ruptures ponctuelles intervenues sur les sources fondant les décompositions peut être jugé secondaire. Par ailleurs, les comptes nationaux distributionnels construits sur la période 1900-2014 à partir des données WID [Garbinti *et al.*, 2016] proposent une décomposition par catégories non pas du compte des ménages, mais du revenu national dans son ensemble (la décomposition se limitant pour le moment au revenu primaire).

A contrario le présent article s'attache à quantifier les évolutions des disparités de revenu, de consommation et d'épargne sur une fenêtre beaucoup plus réduite (quatre années) : la continuité et la précision des sources fondant la décomposition y sont beaucoup plus fondamentales. De ce fait, ni SRCV (soumise à un changement méthodologique majeur au cours des années 2000) ni l'enquête Budget de famille (qui a subi moins de modifications que SRCV d'un millésime à l'autre mais décrit en revanche beaucoup moins précisément les revenus) ne peuvent être utilisées pour quantifier l'évolution des comptes par catégorie depuis le premier exercice mené sur l'année 2003.

En revanche, il est possible d'extrapoler la désagrégation de l'année de 2011 à partir des seules évolutions des agrégats (au niveau le plus fin possible) de comptabilité nationale. Cela permet d'anticiper la part des évolutions expliquée par les données de comptabilité nationale en supposant que la distribution entre ménages reste la même de 2011 à 2015 pour une composante donnée du revenu ou de la consommation. C'est ce qu'on appelle « l'effet structure » par opposition à l'effet microéconomique d'un changement de répartition entre ménages d'une composante du revenu disponible ou de la consommation des ménages. La simulation par *nowcasting* tient en revanche bien compte de l'évolution différenciée du nombre de ménages entre les différentes catégories sur la période de simulation.

Par exemple, si les revenus du patrimoine augmentent plus vite que le revenu disponible, les revenus des ménages les plus aisés tendront à augmenter plus vite que la moyenne si on fait la supposition que la distribution des revenus du patrimoine reste identique entre ménages. Cela tient au fait que le poids des revenus du patrimoine est plus important pour les ménages les plus aisés⁷.

Une tendance à la réduction globale des inégalités entre 2011 et 2015

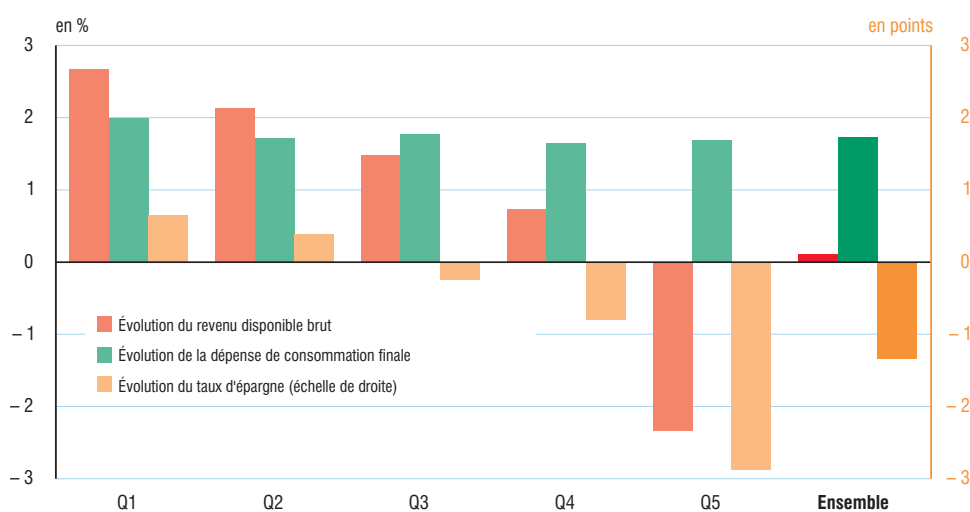
Entre 2011 et 2015, le revenu disponible moyen par ménage a augmenté en valeur⁸ de 0,1 % (*figure 6*). Les revenus nets d'activité ont augmenté de 0,7 %. Les revenus du patrimoine ont baissé de 1,2 %, et parmi ceux-là, les revenus financiers (les plus inégalement répartis) ont baissé de 11,9 %, ce qui a contribué à réduire le revenu des ménages les plus aisés

7. On notera que l'information annuelle microéconomique sur les revenus disponibles au moment de l'élaboration de cet article s'arrêterait à l'année 2013. Utiliser les évolutions de la structure des revenus observées dans les ERFs 2012 et 2013 et SRCV 2013 et 2014, qui portent sur les revenus de 2012 et 2013, aurait engendré un écart entre le traitement de la structure des revenus et celui de la structure de la consommation (l'enquête Budget de famille, quinquennale, étant disponible seulement pour l'année 2011) et une rupture de la méthode de *nowcasting* au milieu de la période étudiée. L'étude a préféré éviter cette complexification dans la réalisation de la projection et dans l'interprétation des résultats obtenus. On peut vérifier par ailleurs que la structure des écarts entre chaque type de revenus entre les catégories de ménages considérées évolue très peu annuellement : par exemple, entre 2011 et 2012, la part de chaque quintile de niveau de vie dans les salaires varie, selon ERFs 2011 et ERFs 2012, d'au plus trois dixièmes de point. Les résultats de cette étude seront néanmoins comparés (voir *infra*) avec ceux délivrés par l'exploitation des ERFs les plus récents.

8. Il a paru plus simple dans toute cette section de commenter les évolutions en valeur : en effet, les résultats en termes de disparités entre catégories sont identiques que l'on raisonne en valeur ou en volume dans la mesure où il n'y a pas de déflateurs spécifiques aux différentes composantes du revenu.

(essentiellement le cinquième quintile). Les transferts nets reçus ont baissé de 0,4 %. En positif pour le revenu, les prestations ont augmenté de 7,5 % et en négatif les impôts ont bondi de 14,6 %. Puisque les prestations bénéficient (par rapport au revenu) plus aux ménages les plus pauvres et que les impôts pèsent davantage sur les ménages aux revenus élevés, ces évolutions ont contribué fortement à la baisse des inégalités. La réduction des inégalités entre 2011 et 2015 tient principalement à l'évolution des transferts nets (accroissement des prestations reçues par les ménages les plus pauvres et des impôts payés par les ménages les plus aisés) et dans une moindre mesure à celle des revenus financiers des ménages les plus aisés (figure 7).

6. Évolution du revenu disponible, de la consommation et du taux d'épargne entre 2011 et 2015



Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim).
Source : Insee, comptes nationaux base 2010.

7. Contribution à l'évolution du revenu disponible brut entre 2011 et 2015



Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim).
Source : Insee, comptes nationaux base 2010.

Le taux d'épargne des ménages recule de 1,4 point entre 2011 et 2015 (figure 6). Cette baisse a été essentiellement acquise entre 2011 et 2013 (- 1,3 point), au moment où le revenu disponible diminue alors que la consommation continue de progresser légèrement. La consommation évolue globalement au même rythme pour les cinq quintiles de ménages, d'où des taux d'épargne qui progressent pour les ménages les plus pauvres et qui diminuent pour les ménages les plus aisés.

Entre 2011 et 2013, les inégalités de revenu tendent à se réduire fortement et la consommation des ménages au niveau de vie le plus bas progresse plus vite que la moyenne. Entre 2013 et 2015, en revanche, la croissance des revenus converge entre les catégories de ménages, même si le revenu des plus aisés croît toujours moins vite alors que leur consommation accélère.

Des évolutions très différenciées du revenu disponible entre 2011 et 2013

Le revenu disponible des ménages du quintile supérieur de niveau de vie diminue de 2,1 % alors que celui du quintile inférieur augmente de 1,8 % (figure 8). La baisse des revenus financiers est marquée (- 7,3 %), surtout du fait des revenus de l'assurance-vie en 2012, puis des dividendes et intérêts perçus en 2013. Elle concerne en premier lieu les ménages les plus aisés et contribue à la moitié de la baisse de revenu du quintile supérieur. La hausse des impôts (+ 12,4 %) et celle des prestations (+ 5,0 %) réduisent en outre fortement les inégalités entre ménages.

8. Évolutions du revenu disponible brut par ménage entre 2011 et 2013 et contributions

en %

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Évolutions entre 2011 et 2013						
Revenu disponible brut ajusté	1,8	1,3	0,8	0,2	- 2,1	- 0,1
Transferts sociaux en nature	2,4	2,3	2,3	2,3	2,4	2,3
Revenu disponible brut	1,4	1,0	0,4	- 0,2	- 2,7	- 0,7
Revenus nets d'activité	- 0,9	- 0,3	0,0	0,0	- 0,6	- 0,3
Salaires nets	0,5	0,5	0,6	0,7	0,7	0,6
Revenus primaires des entrepreneurs individuels nets	- 4,8	- 5,4	- 7,3	- 10,7	- 10,4	- 8,3
Revenus du patrimoine	1,3	0,7	0,7	0,5	- 1,5	- 0,6
Revenus financiers	- 6,0	- 7,5	- 8,7	- 7,2	- 7,2	- 7,3
Revenus immobiliers	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9
Transferts nets reçus	3,8	3,3	1,2	- 2,1	- 36,0	- 2,0
Prestations	4,4	5,1	5,1	5,1	5,2	5,0
Impôts	9,6	11,8	12,2	12,4	12,7	12,4
Autres transferts	16,7	26,3	26,4	36,1	- 15,0	- 161,1
Dépense de consommation finale	1,4	1,0	1,0	0,7	0,5	0,8
Contributions à l'évolution du RDB entre 2011 et 2013						
Revenus nets d'activité	- 0,4	- 0,2	0,0	0,0	- 0,4	- 0,2
Salaires nets	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,3
Revenus primaires des entrepreneurs individuels nets	- 0,6	- 0,4	- 0,3	- 0,4	- 0,8	- 0,5
Revenus du patrimoine	0,1	0,1	0,1	0,1	- 0,5	- 0,1
Revenus financiers	- 0,1	- 0,2	- 0,2	- 0,3	- 1,0	- 0,5
Revenus immobiliers	0,2	0,3	0,3	0,4	0,5	0,4
Transferts nets reçus	1,7	1,1	0,3	- 0,3	- 1,8	- 0,4
Prestations	2,3	2,1	1,7	1,5	1,3	1,6
Impôts	- 0,5	- 0,8	- 1,2	- 1,6	- 2,9	- 1,8
Autres transferts	- 0,1	- 0,2	- 0,2	- 0,3	- 0,3	- 0,2

Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim).

Source : Insee, comptes nationaux base 2010.

Les revenus des entrepreneurs individuels chutent de 8,3 % ; la baisse est spectaculaire chez les ménages agriculteurs, notamment entre 2012 et 2013 (-12,7 %).

La consommation des ménages à faibles revenus augmente plus vite que celle des ménages les plus aisés. En effet, la consommation de services de logement (+5,4 %), d'aliments (+4,3 %), d'alcool et de tabac (+3,3 %) augmente nettement plus que la consommation totale en valeur (+0,8 %), et le poids de ces consommations est plus important chez les ménages les plus pauvres. À l'inverse, la consommation de loisirs et d'hôtels, dont le poids est plus fort chez les ménages à revenus élevés, baisse (respectivement -4,7 % et -0,3 %).

Des évolutions moins contrastées du revenu disponible entre 2013 et 2015 avec une consommation plus dynamique des ménages les plus aisés

Entre 2013 et 2015, les taux de croissance du revenu, compris entre +0,6 % et +1,6 % selon les quintiles, se resserrent (figure 9). La hausse plus modérée des impôts et le ralentissement des prestations limitent la redistribution des revenus. Le revenu net des entrepreneurs individuels se redresse davantage pour les ménages des plus hauts quintiles alors qu'il stagne pour le premier quintile. Les revenus financiers baissent moins que lors de la période précédente, cette baisse touche de surcroît moins le quintile supérieur puisque ce sont surtout les revenus de l'assurance-vie (moins inégalement répartis que les dividendes) qui diminuent.

9. Évolutions du revenu disponible brut par ménage entre 2013 et 2015 et contributions

en %

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Évolutions entre 2013 et 2015						
Revenu disponible brut ajusté	1,6	1,4	1,4	1,2	0,6	1,1
Transferts sociaux en nature	2,2	2,4	2,4	2,3	2,3	2,3
Revenu disponible brut	1,2	1,1	1,1	1,0	0,3	0,8
Revenus nets d'activité	0,8	0,9	1,0	1,1	1,1	1,0
Salaires nets	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0
Revenus primaires des entrepreneurs individuels nets	0,3	0,7	1,7	3,1	2,5	1,8
Revenus du patrimoine	-0,2	-0,2	0,1	-0,2	-1,0	-0,6
Revenus financiers	-6,9	-6,5	-6,0	-5,8	-4,6	-5,0
Revenus immobiliers	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Transferts nets reçus	1,9	1,9	1,9	1,9	-1,8	1,7
Prestations	2,4	2,4	2,4	2,3	2,2	2,3
Impôts	4,0	2,4	2,1	1,9	1,7	1,9
Autres transferts	37,8	20,4	13,6	15,0	-16,7	221,8
Dépense de consommation finale	0,5	0,7	0,8	1,0	1,2	0,9
Contributions à l'évolution du RDB entre 2013 et 2015						
Revenus nets d'activité	0,3	0,5	0,6	0,7	0,7	0,6
Salaires nets	0,3	0,4	0,6	0,6	0,5	0,5
Revenus primaires des entrepreneurs individuels nets	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
Revenus du patrimoine	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,3	-0,1
Revenus financiers	-0,1	-0,2	-0,1	-0,2	-0,6	-0,3
Revenus immobiliers	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,2
Transferts nets reçus	0,9	0,6	0,4	0,3	-0,1	0,3
Prestations	1,3	1,0	0,8	0,7	0,6	0,8
Impôts	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3	-0,4	-0,3
Autres transferts	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2

Champ : ménages ordinaires résidant en France ; revenu calculé, hors services d'intermédiation financière (Sifim).

Source : Insee, comptes nationaux base 2010.

Si la consommation évolue globalement au même rythme (+ 0,9 %) qu'entre 2011 et 2013 (0,8 %), les évolutions par type de produits divergent. Les consommations alimentaire et en communications baissent (respectivement - 0,1 % et - 3,6 %) alors que la consommation d'hôtels augmente fortement (+ 6,9 %). À l'inverse de la période précédente, ce sont les ménages les plus aisés qui consomment davantage. Leur taux d'épargne fléchit alors que celui des plus modestes augmente.

Des messages relativement convergents avec ceux délivrés par l'exploitation des enquêtes sur les Revenus fiscaux et sociaux

Les résultats de cette application des techniques de *nowcasting* au compte des ménages par catégories peuvent être rapprochés des données issues des enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2011 à 2014 et de leur projection, également par *nowcasting*, sur l'année 2015 [Schmitt et Sicsic, 2016].

Le rapprochement est notamment possible sur un indicateur comme le rapport entre les masses de revenus perçues par les cinquième et premier quintile de la distribution des revenus (100-S80)/S20. En revanche, il ne peut pas porter sur l'indicateur de pauvreté monétaire (60 % de la médiane des niveaux de vie) calculé à partir de ces enquêtes (le compte des ménages par catégories ne permet pas d'approcher la notion de pauvreté monétaire), ni même sur l'indice de Gini.

Selon ces enquêtes, les inégalités ont légèrement diminué entre 2011 et 2015 (l'indice de Gini passant de 0,308 à 0,296 et l'indicateur (100-S80)/S20 de 4,7 à 4,5), en phase donc avec la projection par *nowcasting* du compte des ménages par catégorie. Plus précisément ces enquêtes comme la projection du compte des ménages par catégories, mettent en évidence une réduction significative des inégalités entre 2011 et 2013 (l'indice de Gini passant de 0,308 à 0,291 et l'indicateur (100-S80)/S20 de 4,7 à 4,3). Sur la sous-période 2013-2015 les messages sont plus divergents⁹.

Au total, les données d'enquêtes et les résultats des comptes par catégories donnent des diagnostics similaires quant à l'évolution des inégalités de revenus entre ménages sur la période récente. Le *nowcasting* présenté ici reste bien sûr beaucoup plus fruste que les informations issues des enquêtes¹⁰ : il n'y a aucune raison pour que les évolutions des différentes composantes de revenu et de consommation évoluent de façon uniforme pour toutes les catégories de ménages. La relative convergence des messages constatée ici corrobore plutôt l'hypothèse selon laquelle la structure des revenus par catégorie de ménages se déforme de manière assez progressive, permettant aux approches de type *nowcasting* de fournir à coût limité une réelle information sur les évolutions des inégalités de revenus et d'épargne à relativement court terme (deux ou trois ans). ■

9. On observe une légère (et statistiquement non significative) remontée des inégalités de revenus d'après les enquêtes sur les Revenus fiscaux et sociaux (le point 2015, extrapolé lui aussi par *nowcasting*, ayant toutefois vocation à être révisé), tandis que, d'après la projection du compte des ménages par catégories, les inégalités de revenus diminuent légèrement.

10. En revanche, il porte sur une notion de revenu plus complète que le revenu disponible considéré dans les enquêtes ménages ; dans ces dernières, le champ de la population suivie plus restreint, la composante « loyers imputés » est absente, la couverture des revenus du patrimoine est moindre.

Méthodologie de la décomposition du compte des ménages

Le principe : un compte des ménages ordinaires décomposé grâce aux données d'enquêtes

Les données individuelles collectées dans les enquêtes permettent de connaître la répartition des différentes composantes du revenu (salaires, pensions, prestations sociales, etc.) et de la consommation (dépenses de logement, d'alimentation, etc.) entre différentes catégories de ménages : les plus modestes, les plus aisés, l'âge de la personne de référence, etc. Cette répartition peut être appliquée aux montants totaux de ces revenus et consommation, tels que les déterminent les comptes nationaux.

La décomposition du « compte des ménages » s'appuie ainsi sur les données des comptes nationaux de l'année 2011 et sur les enquêtes de l'Insee portant sur les thèmes des revenus et de la consommation : Statistiques sur les ressources et les conditions de vie des ménages (SRCV - 2011), enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS - 2011), Budget de famille (BdF - 2010-2011). Les données socio-démographiques requises pour le calcul des effectifs des catégories de ménages sont issues de l'enquête Emploi et calées sur le nombre de ménages du compte satellite du Logement.

La méthode : une décomposition pour chaque composante du revenu et de la consommation

Chaque composante du revenu disponible et de la dépense de consommation est répartie par catégorie de ménages, selon les étapes suivantes :

- on identifie l'enquête qui mesure la composante selon la définition la plus proche des comptes nationaux pour la composante considérée ;
- on calcule des montants moyens pour chaque catégorie de ménages (le salaire moyen pour chaque quintile de niveau de vie, par exemple) ;
- on calcule ensuite les montants totaux associés, en multipliant les montants moyens par les effectifs de chaque catégorie ;
- enfin, les différentes masses obtenues sont recalées sur la masse totale de la comptabilité nationale.

On dispose ainsi, pour chaque composante du revenu disponible et de la dépense de consommation, d'une décomposition de l'agrégat correspondant de la comptabilité nationale par catégorie de ménages. La somme de ces composantes fournit pour chaque catégorie son revenu disponible total et sa consommation ; on en déduit son épargne et son taux d'épargne.

Pour la décomposition de la consommation, c'est naturellement l'enquête BdF qui est privilégiée. Pour la décomposition du revenu, à la fois ERFS et SRCV fournissent des informations relativement précises du fait notamment de l'appariement de ces enquêtes avec les sources administratives fiscales et sociales. Dans l'ensemble, le dispositif SRCV est toutefois privilégié en raison d'une information plus complète que dans l'ERFS sur certaines composantes : c'est SRCV qui contient l'information la plus précise pour le calcul des cotisations sociales, qui couvre certaines composantes du revenu de la comptabilité nationale comme les avantages en nature ou les intérêts sur les emprunts, et qui fournit la mesure la plus fiable du revenu disponible des indépendants [Bellamy *et al.*, 2009]. ERFS, du fait d'un échantillon quatre fois plus important, fournit en revanche des profils par catégorie plus robustes : cette source a donc été mobilisée pour d'autres composantes du revenu.

Résoudre les différences de concepts et de champs entre les comptes nationaux et les enquêtes

Différences de champs

La comptabilité nationale couvre l'ensemble de la population résidente en France. Les enquêtes ne couvrent généralement que les ménages ordinaires, c'est-à-dire des personnes vivant dans un logement indépendant, et non celles vivant en collectivités (internats, foyers de travailleurs, maisons de retraite, prisons, etc.). Une correction des montants globaux des comptes est réalisée pour se ramener au champ des enquêtes.

Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), correspondant aux marges de taux sur dépôts et crédits prélevés par les banques) ne sont pas pris en compte.

Ces différences de champ modifient peu la structure générale du revenu disponible et de la dépense de consommation. Le taux d'épargne moyen des ménages ordinaires (17,1 % en 2011) est cependant supérieur de 1,5 point à celui publié sur l'ensemble de la population. En effet, l'exclusion de la population vivant en collectivités conduit à minorer davantage la masse des dépenses de consommation que celle des revenus. Composée majoritairement de personnes âgées ayant à financer des dépenses d'hébergement élevées, la population vivant en collectivités désépargne fortement.

Différences de concepts

– Le revenu disponible brut (RDB) tel qu'il est défini en comptabilité nationale n'est pas collecté dans les enquêtes. Celles-ci couvrent mal, en effet, certaines de ses composantes, en premier lieu les cotisations sociales. C'est aussi le cas des loyers imputés (loyers que les propriétaires de leur résidence sont réputés se verser à eux-mêmes) ou encore de la fraude.

Pour classer chaque ménage d'une enquête dans son quintile de revenu disponible brut, ce dernier doit donc être estimé. Il est d'abord calculé pour les ménages interrogés par l'enquête SRCV qui constitue la source de données individuelles la mieux adaptée à ce calcul. Les revenus les moins bien couverts (revenus financiers) ont fait l'objet d'estimations économétriques et de recalage sur les données macroéconomiques. Les composantes manquantes (intérêts sur les crédits de consommation, revenus de la fraude, du travail au noir) ont été réparties sur la base d'hypothèses.

Une équation explicative de ce revenu disponible a ensuite été estimée économétriquement dans l'enquête SRCV, pour l'imputer dans les autres enquêtes. Ce qui rend possible un classement des ménages dans le quintile de RDB homogène entre les différentes enquêtes.

– Par définition, dans les comptes nationaux le compte des ménages représente l'ensemble des ménages résidents et ne tient donc pas compte des échanges entre les ménages tels que les transferts financiers (pensions alimentaires, aides financières, etc.) et les ventes de biens d'occasion (automobiles, vêtements, électroménager, etc.). Or ces transactions ne sont pas uniformément réparties entre les ménages. Ainsi, les transferts privés se font principalement en direction des jeunes [Herpin et Dechaux, 2004]. Il est donc nécessaire de les évaluer et d'en tenir compte lorsque le compte des ménages est décomposé.

Dans le cadre de cette étude, des évaluations ont été réalisées pour intégrer d'une part les transferts privés en espèces et d'autre part les achats et ventes d'automobiles entre ménages. On calcule le revenu disponible et le taux d'épargne avant et après prise en considération des transferts privés. Les masses globales sont issues de l'enquête Budget de famille (BdF), tout comme la ventilation des montants moyens reçus et versés par catégorie. Les transferts en nature en sont exclus, ainsi que les héritages et donations. L'analyse détaillée des transferts dans l'enquête BdF met en lumière l'impact des valeurs extrêmes sur les

transferts moyens par catégorie. Les ménages déclarant les montants de transferts reçus ou versés extrêmes ont donc été exclus.

– Le concept de consommation mesuré par l'enquête Budget de famille doit être augmenté des dépenses correspondant aux loyers imputés des propriétaires (de façon symétrique de leur inclusion dans le revenu).

Des résultats nécessairement approchés

Les enquêtes utilisées sont conduites auprès d'échantillons aléatoires de ménages. Bien que ces échantillons soient importants (au moins 12 000 ménages), les résultats produits ne sont que des estimations, entachées d'une erreur d'échantillonnage. Par ailleurs, la précision de ces résultats est aussi affectée par un certain nombre d'imperfections, inévitables s'agissant de réponses recueillies auprès des ménages : non-réponse, erreurs dans les déclarations faites à l'enquête, sur ou sous-estimation de certains montants, etc.. Ces défauts font l'objet de corrections statistiques.

La répartition entre catégories des masses globales déterminées par les comptes doit donc être vue comme approchée. Le calcul de la précision de ces estimations est un problème méthodologique difficile, actuellement non résolu.

Par ailleurs, si la mesure des revenus d'un ménage peut s'appuyer en large partie sur le recours à des données administratives (sa déclaration d'impôt, les éventuelles prestations sociales reçues des organismes de la sécurité sociale, etc.) la mesure de ses dépenses de consommation n'est pas aisée. En particulier, pour un nombre non négligeable de ménages, les dépenses déclarées excèdent les revenus constatés. Ce phénomène, observé dans toutes les enquêtes de budget, à l'étranger comme en France, impose de réaliser un redressement statistique, sous peine d'obtenir des résultats, notamment des taux d'épargne, très peu vraisemblables. Plusieurs méthodes existent pour le redressement statistique des réponses aberrantes. La méthode adoptée ici consiste à s'appuyer sur une information auxiliaire fournie dans l'enquête par le ménage lui-même : on recueille son opinion sur son aisance financière. Cette indication permet de distinguer entre les cas de réponses incohérentes et ceux d'épargne ou désépargne réellement très forte. L'impact du redressement statistique est important pour les ménages du premier quintile de niveau de vie il relève de plus de 13 points le taux d'épargne de

Encadré 1 (suite)

cette catégorie. L'impact est en revanche marginal, voire négligeable, pour les autres quintiles et pour les catégories fondées sur l'âge ou la catégorie sociale.

Une méthodologie en cours de construction dans le cadre d'un projet international

L'étude présentée dans ce dossier actualise le dossier précédent publié en 2009 [Accardo *et al.*, 2009]. À la suite de cette première étude, qui construisait un compte des ménages par catégorie

pour l'année 2003, l'OCDE a réuni, avec Eurostat, un groupe international d'experts d'une vingtaine d'instituts statistiques nationaux, spécialistes de comptabilité nationale ou des enquêtes ménages, avec l'objectif d'aboutir à une méthodologie commune d'élaboration des comptes.

Les travaux de ce groupe [Fesseau et Mattonetti, 2013 ; Mattonetti, 2013 ; Zwijnenburg *et al.*, 2017] se poursuivent, les comptes par catégorie réalisés par les différents pays participants restant insuffisamment comparables pour l'instant¹.

1. Les résultats concernant la France présentés dans le dernier bilan du groupe [Zwijnenburg *et al.*, 2017] ne coïncident d'ailleurs pas tout à fait avec ceux de la présente étude : les premiers reflètent l'état des travaux en 2015, les seconds intègrent quelques corrections d'erreurs et des améliorations méthodologiques apportées depuis.

Encadré 2

Peut-on mesurer les évolutions 2003-2011 des comptes par catégories de ménages ?

L'Insee a publié, en 2009, les résultats d'une décomposition du compte des ménages, pour l'année 2003, selon sept critères différents, dont le quintile de niveau de vie du ménage, sa composition, l'âge de la personne de référence, etc. [Accardo *et al.*, 2009]. La méthode suivie dans la présente étude s'en inspire largement. Les deux décompositions présentent cependant plusieurs différences méthodologiques importantes.

Certaines différences tiennent aux changements de base des comptes nationaux intervenus en 2011 et 2014 et à la disponibilité de nouvelles données d'enquête. La décomposition de 2003 a été réalisée en base 2000 puis actualisée en base 2005, celle de 2011 en base 2010 (et a intégré les DOM). Du côté des enquêtes, l'étude pour l'année 2003 s'est appuyée sur les enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2003 (ERFS 2003), Statistiques sur les revenus et les conditions de vie réalisée en 2004 (SRCV 2004), l'enquête Budget des familles réalisée en 2005-2006 (BDF 2006), l'enquête nationale Logement 2002 (ENL 2002) et l'enquête Santé 2002 (ES 2002). L'étude de 2011 utilise ERFS 2011, SRCV 2011 et BDF 2010-2011.

Ces changements méthodologiques sont classiques, et il est en principe possible d'en contrôler les effets : les comptes nationaux rétro-polent les agrégats dans la nouvelle base, tandis

que dans les enquêtes, la précision des estimations permet d'apprécier si un écart observé dans le temps est dû à une simple fluctuation d'échantillonnage ou s'il reflète une évolution réelle dans la situation socio-économique des individus.

En revanche, deux autres « chocs méthodologiques » survenus entre 2003 et 2011 se révèlent impossibles à contrôler de façon satisfaisante. La rupture de série ainsi introduite empêche d'analyser les évolutions 2003-2011 dans les disparités entre catégories de ménages du revenu, de la consommation et de l'épargne :

1. Depuis 2008, le revenu des ménages n'est plus déclaré dans l'enquête SRCV mais obtenu par appariement avec les sources administratives. Le questionnaire est allégé et la qualité statistique des données est accrue mais l'effet sur la mesure du revenu a été massif. Entre SRCV 2007 et SRCV 2008, la hausse de 20 % du niveau de vie moyen (en euros constants) est quasiment en totalité attribuable au passage aux données administratives. Si elle était uniforme, cette hausse ne soulèverait pas de difficultés pour l'exercice de décomposition des comptes par catégories qui, de toute façon, cale les résultats d'enquêtes sur les agrégats de la comptabilité nationale. Mais la sous-estimation du revenu dans les réponses des ménages aux enquêtes varie selon certaines caractéristiques du ménage, notamment selon le revenu, ce qui modifie significativement le

Encadré 2 (suite)

classement des ménages entre quintiles de niveau de vie : on estime que plus de 13 % des ménages changent de quintile de classement sous le seul effet du passage aux données appariées. Et dans certains quintiles, c'est plus d'un cinquième des ménages qui sont affectés. Une telle ampleur a un impact sur les valeurs relatives du revenu, de la consommation et du taux d'épargne. Des corrections sont envisageables mais elles reposent nécessairement sur des hypothèses. Selon les choix, les taux d'épargne varient de plusieurs points notamment dans le premier quintile.

2. L'enquête SRCV joue un rôle central en raison de la richesse de l'information qu'elle collecte et qui permet de calculer, sur chaque ménage de l'échantillon, un revenu disponible brut au sens de la comptabilité nationale. L'étude de 2003 a utilisé l'enquête SRCV réalisée en 2004, première collecte de ce panel. L'étude de 2011 s'est appuyée sur l'enquête collectée en 2011. Comme souvent dans les dispositifs d'enquêtes en panel, la qualité de SRCV s'est améliorée (représentativité de l'échantillon et fiabilité des réponses, notamment). Ce phénomène, évidemment très positif, a eu un impact défavorable sur la comparabilité des études : ainsi, en 2004, SRCV souffre d'un probable biais

par âge notable dans la mesure des salaires, avec une sous-estimation évaluée à plus de 15 % chez les moins de 30 ans. Cette sous-estimation est distincte de la sous-estimation de la déclaration à l'enquête décrite précédemment. Elle disparaît en effet dès l'enquête SRCV 2005 (dans laquelle le revenu reste mesuré par la réponse du ménage à l'enquête).

L'impact des différences méthodologiques sur les principaux résultats des études est notable (*figure*) : l'exercice de décomposition sur 2003 aboutissait à un taux d'épargne (hors transferts privés) négatif de 11,6% pour les moins de 30 ans. Le taux passe à - 14,5 % si on se place en base des comptes 2010 plutôt que 2005 et si l'on corrige les revenus de la sous-déclaration probable de certains ménages. Il devient positif (1,7 %) si on utilise les profils de l'enquête SRCV 2005 plutôt que ceux de 2004.

Toute évolution entre les résultats de la décomposition des comptes, portant sur 2003, et celle réalisée pour la présente étude pose donc un problème d'interprétation et il n'est pas possible de déterminer la part des évolutions économiques réelles et celle des changements ayant affecté la méthodologie de calcul.

Impact des différences de méthode sur le taux d'épargne par tranche d'âge

en %

Année étudiée	Base des comptes	Millésime SRCV	Corr. pour données déclarées	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	De 60 à 69 ans	70 ans ou plus	Ensemble
2003	2005	2004	non	- 11,6	8,0	16,0	24,6	19,2	26,7	16,9
2003	2010	2004	oui	- 14,5	0,3	17,9	26,8	23,4	26,7	17,1
2003	2010	2005	oui	1,7	1,9	20,8	25,2	17,5	23,4	17,1
2011	2010	2011	-	5,0	10,6	18,5	23,9	14,2	20,4	17,1

Champ : 2003 : ménages ordinaires France métropolitaine ; 2010 : ménages ordinaires France entière.

Source : Insee, enquêtes SRCV 2004, 2005, 2011 et comptes nationaux, base 2005 et base 2010.

Pour en savoir plus

Accardo J., Bellamy V., Consalès G., Fesseau M., Le Laidier S., Raynaud É., « Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux, une décomposition du compte des ménages », *L'économie française*, coll. « Insee Références », édition 2009.

d'Albis A., Bonnet C., Navaux J., Pelletan J., Wolff F.-C., « Le déficit de cycle de vie en France : une évaluation pour la période 1979-2001 », *Économie et Statistique / Economics and Statistics* n° 491-192, 2017.

Bellamy V., Consalès G., Fesseau M., Le Laidier S., Raynaud É., « Une décomposition du compte des ménages de la comptabilité nationale par catégorie de ménages en 2003 », *Document de travail* n° G2009/11, novembre 2009.

Boiron A., Huwer M., Labarthe J., « Inégalités de niveaux de vie et pauvreté en 2013 », *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2016.

Durier S., Richet-Mastain L., Vanderschelden M., « Une décomposition du compte de patrimoine des ménages de la comptabilité nationale par catégorie de ménages en 2003 », *Document de travail* n° F1204, juin 2012.

Fesseau M., Mattonetti M.L., "Distributional measures across household groups in a national accounts framework", *OECD Statistics Working Paper* No. 53, 2013.

Garbinti B., Goupille-Lebret J., Piketty T., "Income inequality in France, 1900-2014: Evidence from Distributional National Accounts (DINA)", mimeo, décembre 2016.

Garbinti B., Lamarche P., « Les hauts revenus épargnent-ils davantage ? », *Économie et Statistique* n° 472-473, 2014.

Herpin N., Dechaux J-H, « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Économie et statistique* n° 373, 2004.

Loisy C., « L'épargne des ménages de 1984 à 1995 : disparité et diversité », *Économie et statistique* n° 324-325, 1999.

Mattonetti M.L., "European households income by groups of households", *Eurostat Methodologies and Working papers*, 2013.

Piketty T., *Le capital au XXI^e siècle*, Paris ; Le Seuil, 2014.

Schmitt K., Sicsic M., « Estimation avancée du taux de pauvreté et des indicateurs d'inégalités », *Insee Focus* n° 70, décembre 2016.

Zwijnenburg J., "Further enhancing the work on household distributional data - techniques for bridging gaps between micro and macro results and nowcasting methodologies for compiling more timely results", présentation à la Conférence de IARIW, août 2016.

Zwijnenburg J., Bournot S., Giovannelli F., "Expert group on disparities in a national accounts framework: results from the 2015 Exercise", *OECD Statistics Working Papers*, No. 2016/10, OECD Publishing, Paris, 2017.
